mes donc avec les républicains libéraux, qui veulent amener la République dans les voies de l'honnêteté et de la droiture, avec ceux qui cherchent à constituer enfin un régime réparateur sans courir les risques d'une révolution et sans faire appel à l'intervention d'un sauveur.

S'ils réussissent, ils sauront — et le pays saura comme eux — que c'est grâce à notre concours : s'ils échouent et si les radicaux comme M. Dron nous entraînent jusqu'au fond de l'abîme, le pays saura aussi que nous avons tout fait, tout essayé pour éviter les catastrophes que nous entrevoyions. Nous serons sans remords, puisque nous serons sans reproche.

A Roubaix, ces républicains ont pour chef M. Eugène Motte.

A Tourcoing, ils se rallient sur le nom de M. Albert Masurel.

Il est donc tout naturel que dans l'élection présente, nous fassions des vœux pour celui-ci et contre M. Dron.

Et puisqu'on nous donne le choix entre « deux Républiques, » nous demandons à nos amis des cantons de Tourcoing, de soutenir, en votant résolument pour M. Masurel, la République libérale contre la République jacobine.

ALFRED REBOUX.

CHAMBRE DES DÉPUTÉS

Séance du vendredi 23 décembre 1898

LA SÉANCE

La séance est ouverte à 2 heures 20.

Le droit de timbre des titres étrangers

La Chambre adopte, après urgence déclarée, par 493 voix contre 20, la proposition de M. Pilleron modifiant l'article 17 de la loi du 5 juin 1850 relative au droit de timbre des titres étrangers.

Questions diverses

La Chambre adopte un projet autorisant la ville de Calais à emprunter une somme de 270,000 fr. et à s'imposer extraordinairement.

La Chambre adopte : un projet de loi déclarant d'utilité publique l'établissement dans l'Eure, d'un chemin de fer d'intérêt local à voie étroite, de Cormeilles à Glos Montfort.

La Chambre adopte, après urgence déclarée, par 409 voix contre 45, la proposition de loi de M. Rajon, réglant la question des droits de douane sur les tissus de soie pure, vis-à-vis de la convention franco-japonaise.

LES INTERPELLATIONS
SUR LA QUESTION ALGÉRIENNE

L'ordre du jour appelle la discussion des interpellations :

1° De M. Drumont, sur la révocation de M. Max Régis et la situation générale de l'Algérie;

2° De M. Firmin Faure, sur l'application que le gouvernement compte faire de l'ordre du jour voté par la Chambre à M. Lutaud, ex-préfet de la Haute-Garonne, nommé à Alger ;

3° De M. Rouanet, sur l'attitude que le gouvernement compte prendre en face des excès de l'antisémitisme algérien.

Discours de M. Drumont

M. Drumont *a la parole. (Mouvement d'attention et de curiosité).* Il commence d'une voix faible. On le dit malade.

Je ne me fais pas d'illusion, dit-il, sur le sort de mon interpellation. Je sais que je prépare un triomphe à M. Dupuy. (Rires).

M. Dupuy. — Un succès simplement ! (Nouveaux rires).

M. Drumont. — Après Rouher, Fourion, Ferry, la France se glorifie d'avoir un nouvel homme d'Etat : c'est M. Dupuy. (Hilarité.)

La question est de savoir si la France perdra l'Algérie, comme l'Espagne a perdu Cuba. *(Protestations sur divers bancs.)*

L'orateur fait l'historique de la dernière guerre cubaine.

On a envoyé d'abord à Cuba un gouverneur conciliant, puis un général à sabre. On sait quel a été le résultat. (Très bien sur quelques bancs à gauche.)

La vérité, c'est que M. Dupuy ne connaît pas du tout l'Algérie. Il s'est formé là-bas une race *très française, composée de* fils de soldats, de colons, de naturalisés, de déportés du Deux Décembre, tous profondément patriotes et chauvins. (Applaudissements.

Tous les villages portent là-bas des noms glorieux de vieilleres ou de héros : Lamoricière, Bugeaud, Cavaignac.

Exclamations ironiques à l'extrême gauche; les nationalistes applaudissent M. Drumont.

M. Drumont. — Les Algériens sont moins patients que les Français : ce ne sont pas des contribuables sans énergie comme ici. (Applaudissements sur les *mêmes bancs.*)

Ils ont la haine du juif qui est l'être antisocial qui a séquestré l'Algérie, exproprié l'indigène, aujourd'hui réduit à voler pour vivre. Tout le monde là-bas crie : « A bas les juifs ! » jusqu'aux enfants de trois ans. (Rires).

M. Max Régis a été l'être représentatif de cet état d'esprit. On dira sans doute qu'il est Italien naturalisé ; mais, en 1870, un Italien naturalisé fut le héros de la défense nationale (*vifs* applaudissements sur divers bancs au centre et à gauche), et son cœur a voulu qu'il fut enterré à Nice, terre considérée comme italienne par les Italiens. *(Protestations.)*

M. Antoine Perrier. — Les Nicois, eux, se proclament Français. (Vifs applaudissements.)

M. Drumont fait l'éloge de M. Max Régis, « de son courage chevaleresque, de grâce juvénile » (rires), qui a séduit les Algériens.

M. Dupuy veut user de rigueur en Algérie. Il envoie un préfet à poigne, il porte atteinte aux libertés municipales, si, à Lyon, la police avait été faite par la municipalité, il est probable que l'infortuné président Carnot vivrait encore. (Mouvements divers et exclamations.)

M. Drumont parle des assassinats d'Alger qu'on a grossis d'une façon ridicule. L'un d'eux a été commis par un juif.

M. de Cassagnac. — M. Dupuy ne connaît que l'affaire Niger. (Mouvements de réprobation au centre. — Applaudissements à l'extrême gauche).

M. Drumont. — Tout ce qu'on a raconté sur les assassinats d'Algérie, commis par les braves de M. Régis, est de la fantaisie pure.

On a parlé de femmes maltraitées : c'est également faux. Les femmes algériennes sont patriotes, ardentes, elles ont fermé des fêtes antijuives. Il se peut que l'une d'elles, ayant violé le pacte de ne rien acheter chez les juifs, ait été maltraitée par ses compagnes. C'est tout ; mais on n'a rien fait de semblable à ce qui s'est passé à Fournies, où un sous-préfet juif a fait fusiller le peuple. (Applaudissements sur les bancs socialistes).

A Châteauthiard on a *fait mieux.* Ce sont des femmes qu'on a fusillées, dont le seul crime était de prier. (Vifs applaudissements à droite).

Ici, on vend les biens des religieuses. (Applaudissements sur les mêmes bancs. Interruptions à l'extrême gauche. Bruit prolongé.)

Qu'a fait M. Régis, lui ? Il a fait démolir la baraque du rabbin qui surveillait la vente de la viande aux israélites. Il a prononcé un discours violent contre le gouverneur qui avait engagé des moyens doux pour empêcher les excès de la municipalité antijuive. Et voilà qu'on en fait un Catilina ! (Applaudissements sur quelques bancs.)

Le conseil municipal de Paris, en achetant 200 exemplaires du livre de M. Gohier, n'a pas montré plus de respect des autorités. (Vifs applaudissements à droite.)

M. Régis n'a pas poussé comme certains au mépris des chefs de l'armée. (*Bruit à l'extrême gauche.*)

M. Fernentine. — Et votre conscription de la *Libre Parole* ?

M. Drumont. — Que de maires, que de professeurs, ont autrement que lui méconnu leurs devoirs ? Je parle de ces professeurs qui n'ont pas craint de signer des protestations contre la justice militaire. (Applaudissements à droite : *violentes interruptions à l'extrême gauche.*)

M. Lafferre. — J'ai connu, moi aussi, des manquements à leur devoir de professeurs antisémites. Je ne les ai pas dénoncés. (Applaudissements socialistes.)

M. Drumont. — Je n'ai nommé personne.

L'orateur conclut ainsi :

Avant d'imposer à l'Algérie le joug des juifs, je demande qu'on nomme une commission d'enquête. (Exclamations. Cris : encore une !) Vous voudrez donner à l'Algérie cette preuve de sollicitude et de sympathie.

M. Drumont est félicité par ses amis.

Discours de M. Rouanet

M. Rouanet vient faire le procès de l'antisémitisme : il est temps, dit-il, de protester contre des actes abominables (exclamation ironique parmi les hommes qui se revendiquent de la France, et qui foulent aux pieds les traditions les plus glorieuses (vifs applaudissements aux bancs socialistes, les nationalistes et les antisémites protestent).

M. Millevoye. — Je demande la parole.

M. Rouanet. — Les socialistes ne veulent pas laisser amoindrir le patrimoine en France.

L'antisémitisme n'est pas un parti : il est incapable de rédiger un programme. Il est formé d'éléments disparates. En Algérie, il a créé un *parti d'agitation pure*, c'est aux violences de personnes. (Applaudissements à l'extrême gauche; les antisémites protestent violemment).

M. Drumont veut qu'on revienne au moyen-âge, aux persécutions à la doctrine de l'Eglise; il reproche à la révolution, en ouvrant la porte aux juifs, d'avoir livré la France à l'accaparement et à la spéculation.

Il va jusqu'à prétendre que la révolution fut préparée par les juifs dans les arrières-loges maçonniques (Applaudissements); il dit que les juifs ne sont pas assimilables; il, bien, examinons sa doctrine.

L'orateur prétend, à son tour, que les représentants de la vieille terre française épousent plus de filles juives que de *filles de prolétaires et de bourgeois; puis il remonte au moyen-*âge, et entreprend un véritable cours d'histoire.

INCIDENT CURIEUX

A un moment, revenant sur la question des mariages juifs, l'orateur cite Mme Gyp, qui est justement dans une tribune aux côtés de M. Arthur Meyer.

La Chambre entière se retourne; quelques applaudissements éclatent; Mme Gyp paraît un peu gênée de se voir le point de mire de tous les regards.

M. Rouanet poursuit son cours d'histoire qui n'a d'autre but que d'attribuer à la royauté, au moyen-âge, à l'église un rôle odieux vis à vis des juifs; on s'en servait, puis on les pressurait, on les exploitait.

La droite proteste à maintes reprises avec indignation.

M. Lynxach crie : Parlez nous des horreurs de 1893.

M. Rouanet. — Je voudrais revenir à 93. (*Exclamations* sur de nombreux bancs; les socialistes applaudissent.)

Les juifs, ou les a faits ce qu'ils sont. Le roi, les nobles, le prêtre, en avaient fait un instrument de domination financière ; ils volaient pour le Roi. (Protestations indignées.)

M. de La Ferronnays. — On pendait les voleurs à cette époque. (*Applaudissements à droite.*)

M. Lasies. — Et on pendait les biens et les sommes volées. (Nouveaux applaudissements; agitation.)

M. Rouanet. — Les écumeurs d'aujourd'hui ne sont rien auprès des écumeurs d'autrefois. Le capitalisme chrétien ne l'était en rien au capitalisme juif.

L'orateur est interrompu fréquemment; ses assertions paradoxales et violentes ont peu de succès, à la longue il fatigue la Chambre ; on lui crie : Parlez-nous du passage de la mer Rouge.

On voit qu'il prétend étonner par l'étendue et la minutie de sa documentation.

Son discours est d'ailleurs un tissu de contradictions et un *modèle d'incohérence.* Il parle de l'Union générale.

Voix à droite : On a volé l'Union générale.

M. de Grandmaison. — Elle a donné 90 0/0.

M. Rouanet. — L'antisémitisme français est d'importation allemande. La bas, tous les juifs sont réputés Français.

M. Gauthier de Clagny. — En France, ils sont Allemands. (Applaudissements. — Bruit).

M. Rouanet. — *En France, on en est arrivé à se dire patriote parce qu'on est antijuif.*

M. Millevoye. — Le patriotisme, en France, c'est celui qui défend la patrie. (Vifs applaudissements).

M. Rouanet. — Le vrai patriotisme consiste à répudier toute guerre de races. Le prolétariat français dit au prolétaire de tous les pays : « Unissons nous ». (Applaudissements à l'extrême gauche ; *exclamations*).

M. Lasies. — Voilà bien votre patriotisme. (Applaudissements).

M. Rouanet. — C'est dans les milieux où les juifs ont une clientèle que sévit l'antisémitisme. Ainsi, à Hennebon.

M. Firmin Faure. — A Tréguier, les électeurs juifs sont plus nombreux que les chrétiens.

M. Rouanet reparle de 93 puis il lit des articles antisémites, où il est question d'écraser les juifs, ces bêtes puantes.

M. Millevoye. — Dans vos réunions, vous en dites autant *des officiers français.* (Applaudissements prolongés).

INCIDENT

M. Rouanet poursuit ses citations; la Chambre devient de plus en plus inattentive. — Parlons, dit-il, on traque les juifs, on les désigne aux violences, aux spoliations.

M. de Cassagnac. — *C'est ce que vous faites aux catholiques.* (Vifs applaudissements à droite).

M. Rouanet. — Approuveriez-vous donc toutes ces infamies ?

M. de Cassagnac, debout, avec force. — Vous ne m'avez sans doute pas compris ? Je n'ai jamais approuvé les excès qui compromettent l'Algérie, mais j'ai dit, et je répète, que tout ce que vous racontez ici vous le faites ou vous voulez le faire aux catholiques. (Salve d'applaudissements à droite : violéntions et huées à l'extrême gauche.)

M. Rouanet, interloqué. — Si on voulait vous faire subir de pareilles infamies, vous nous trouveriez pour vous défendre.

M. Cunéo d'Ornano. — Vous voulez tout au moins empêcher les prêtres catholiques d'ouvrir des écoles. (Applaudissements; longue agitation.

M. Rouanet conclut qu'il faut réprimer ces ignominies en Algérie. Il y a longtemps, dit-il, que le Gouvernement aurait dû faire entendre des paroles de protestations, de justice. Qu'on ose donc proposer ici la spoliation des biens juifs ! les juifs sont, pour nous, membres de la cité humaine, comme les autres, et qu'on prenne garde, si l'on attend, quand on voudra se ressaisir, peut-être sera-t-il trop tard. (Double salve d'applaudissements à l'extrême gauche.)

Les socialistes font une longue ovation à leur orateur.

UN INCIDENT

M. Firmin Faure à la parole.

Au moment où il monte à la tribune, une voix part d'une tribune : la Chambre entière se retourne ; un jeune homme, cheveux dehors les bras tendus vers l'assemblée s'écrie d'une voix vibrante : Au nom de l'Algérie toute entière, je proteste ! Vive la France ! Vive l'Algérie ! A bas les juifs !

Cet incident produit une vive émotion, toutes les têtes sont tournées vers la tribune de la presse *où se trouve l'interrupteur.* Le président fait un signe; les huissiers se saisissent de l'inconnu qui proteste d'abord, puis se laisse entraîner sans résistance. Il semble très exalté. On apprend que c'est M. Lionne, rédacteur à l'*Antisémitique*, conseiller municipal d'Alger.

La salle, à la suite de cet incident, reste un moment tumultueuse, puis, le calme se rétablit peu à peu et M. Firmin Faure commence.

Discours de M. Firmin Faure

M. Firmin Faure. — Je m'adresse à tous les ministres qui se succéderont ici, je leur demande de renoncer à leurs errements qui font envoyer des fonctionnaires en Algérie, trop avancés pour la métropole. Le préfet d'Oran est du nombre.

L'orateur se livre à une véritable philippique contre ce préfet de malheur, un des agents les plus zélés de M. Barthou qui, dit-il, aurait commis des irrégularités graves à propos d'une construction *d'église* dans l'Ariège. (Rumeurs).

Puis, c'est le tour du président du tribunal qui désignait toujours son gendre comme expert.

M. Firmin Faure arrive à M. Lutaud. *Tout le monde le connaît et personne n'en dit du bien ! Il a été un peu partout : à* Boulogne, où il fut accusé d'avoir fait le trafic des décorations; *dans la Sarthe, dans les Côtes-du-Nord, à Toulouse, en Corse,* partout où il y avait des besognes à faire.

En Corse, il a puisé dans la caisse des chemins vicinaux pour en faire élire des candidats officiels. (Exclamations.)

MM. Astima et Chiarelli protestent.

M. Arène. — Ne mêlez pas les affaires corses aux affaires algériennes; elles sont assez compliquées. (Rires.)

M. Jules Dumas. — On sait bien que M. Lutaud est prêt à tout.

M. Humbert. — Comme tous les préfets. (Rires.)

M. Firmin Faure poursuit ses accusations: il accuse notamment M. Lutaud d'avoir falsifié en Corse les listes électorales.

M. Brisson *l'avait révoqué; pourquoi l'avoir relevé de cette* disgrâce ?

A Alger, ce n'est pas un homme à tout faire qu'il faut, *mais un homme qui ait du doigté. Que M. Dupuy reconnaisse* son erreur, et envoie M. Lutaud dans une autre préfecture : (Cris non ! non ! Hilarité prolongée).

Vous n'êtes pas infaillible comme le Pape, M. Dupuy ! (Nouveaux rires.)

Ce que je vous demande, c'est la pacification de l'Algérie.

L'orateur veut ensuite répondre à M. Rouanet. M. Rouanet, dit-il, a *qualifié le parti antisémitique de démagogie pure ; et* vous, qu'êtes-vous ? le parti de la démagogie impure ! (Vifs applaudissements antisémites. — Les socialistes injurient l'orateur.)

Nous soutiennons une doctrine française. Les vôtres viennent de l'étranger. (Nouveaux applaudissements; les socialistes restent cois).

Non, les juifs ne sont pas assimilables. Crémieux l'a reconnu lui-même : leur nationalité c'est la religion de leur père.

VIOLENTS INCIDENTS

M. Poulain. — Les juifs n'ont *jamais protesté contre l'im*pôt du sang, les catholiques ont protesté, eux. (Indignation à droite).

M. de Rodes. — *C'est une infamie !*

M. de Cassagnac. — Vous jetez le masque : vous trahissez vos intentions contre nous.

Les catholiques, on leur a fait payer l'impôt du sang jusque sous le cotillon de la guillotine, et les *juifs l'ont payé sous* les balles de la Commune.

M. l'abbé Lemire. — Je demande la parole !

M. le président. — Aucun patriote français, quelle que soit sa religion, n'a protesté contre l'impôt du sang. (La droite apostrophe longuement et avec force les socialistes.)

M. Firmin Faure. — On a lieu d'être surpris que les socialistes, adversaires du capital, viennent ici défendre le capitalisme le plus odieux, le capitalisme juif ! Il s'est peut-être leur raison pour cela. (Les nationalistes applaudissent à tout rompre; les socialistes frénétiquement se démènent, invectivent l'orateur.)

M. Barthou s'élance dans l'hémicycle : Que voulez-vous *dire par là ?*

M. Firmin Faure. — Je ne fais pas d'insinuation malveillante; je dis seulement que j'ignore la raison de votre conduite. (Nouvelles et violentes huées à l'extrême gauche).

M. Rouanet. — *J'ai toujours pensé que le capitalisme juif et chrétien étaient identiques.*

M. Firmin Faure. — Oui, mais vous défendez le capitalisme juif seulement. (Agitation prolongée). Les juifs restent toujours juifs ; ils le montrent bien aujourd'hui par leur attitude dans l'affaire que vous savez. (Applaudissements prolongés sur divers bancs.)

M. Carnaud. — Et les catholiques ?

M. Firmin Faure. — Les catholiques sont Français. Ce sont les exactions des juifs qui ont créé le mouvement actuel en Algérie. Ce mouvement a envoyé ici quatre *députés antijuifs ;* le Gouvernement doit en tenir compte ; la Chambre aussi. Vous le savez, si vous ne voulez, un jour, voir la puissance juive, qui *gouverne le monde*, vous faire porter la peine des crimes d'Israël. (Vifs applaudissements antisémites et nationalistes.)

Discours du Président du Conseil

M. Charles Dupuy monte à la tribune (mouvement d'attention). — Je tiens à protester d'abord contre l'accusation de séparatisme, formulée par M. Drumont. L'Algérie est patriote, elle est Française et républicaine. L'autre jour encore, à Sidi-Brahim, elle fêtait nos gloires et son attachement à la République.

Le maire d'Alger a été révoqué parce qu'il s'était vanté dans une réunion publique de faire partir M. Lafferière, comme il s'était vanté d'avoir fait partir M. Lépine. Nous ne pouvons pas tolérer ces scandales provoqués par un maire. Français. (Bruits salvo d'applaudissements sur presque tous les bancs.) C'est parce que le maire d'Alger est incapable d'assurer l'ordre que le gouvernement a déposé un projet de loi.

J'arrive au préfet qui déplaît à M. Firmin Faure. Il fallait, à Alger, un préfet actif, intelligent. D'ailleurs, c'est un ministre, qui demeure responsable de ses actes. (Très bien, très bien.)

Le président du conseil aborde la question de l'antisémitisme. Ce n'est pas une doctrine, dit-il.

M. Carnaud. — C'est aussi une maladie mentale. (Rires).

M. Charles Dupuy. — Ils cherchent à réveiller le vieux fanatisme. (Applaudissements).

Une voix. — Nous n'en voulons pas à la religion juive.

M. Charles Dupuy. — Que l'antisémitisme algérien se mette d'accord alors, avec celui de la métropole. (Rires et applaudissements).

L'antisémitisme n'ayant pas de succès en France, a passé en Algérie ; il y a trouvé un terrain tout préparé. Il se peut, en effet, que les juifs aient commis, là-bas, des excès ; que faut-il faire pour remédier à la situation ?

L'orateur énumère les moyens qu'il a en vue : La loi de 1897 sur la propriété en Algérie ; les mesures contre l'usure.

On s'est occupé aussi de réduire la nomination de juifs dans les fonctions publiques. Et vous, M. Drumont, quelles propositions avez vous apportées ici ? Vous n'apportez qu'une négation, quand votre rôle serait de collaborer avec le gouvernement, de lui suggérer, vous et vos collègues, des idées pratiques, féconds. Acceptez vous mon rendez-vous ? (Vifs applaudissements sur de nombreux bancs. Agitation prolongée.)

La haine contre les juifs, qu'on entretient avec tant de passion, est elle de ce siècle, qui a conservé la liberté de conscience et la liberté politique ? (Salve d'applaudissements.)

Au fond de cette haine, il y a deux choses : proscription du capital juif et question de nationalité. En ce qui concerne les fortunes, n'y a-t-il pas des chrétiens qui sont juifs ? (Applaudissements frénétiques), et, sur l'autre question : la France aux Français ! sont-ce des Français, les bénéficiaires de la loi de 1889 en Algérie, ces Italiens, ces espagnols dont parlait dernièrement M. Morman, à qui il faut parler leur langue natale pour se faire comprendre, qui adressent leurs lettres à M. Edouard Drumont. (Bruyante hilarité. Applaudissements ironiques). *Tout le monde se tourne vers M. Drumont.*

Tous ces naturalisés d'hier sont-ils bien Français de cœur ?

M. Firmin Faure. — Qui a fait la loi ?

M. Charles Dupuy. — *Soyez tranquille, nous la changerons.* (Applaudissements).

On peut se demander, s'il est raisonnable que la naturalisation se produise d'un coup, automatiquement, saisissez l'homme à vingt ans et lui dise : tu es Français avec tous les droits civils et politiques.

Si nous changeons la loi, ce changement ne doit pas cependant avoir un effet rétroactif. Ce serait faire œuvre de passion. (Très bien. Très bien).

A ce parti de donner l'électorat et l'éligibilité aux indigènes; mais quatre millions d'indigènes absorveraient quarante millions de Français. Nous ne manquons pas pour cela de bienveillance envers les indigènes.

L'antisémitisme a eu le tort de faire naître des *espérances* chimériques. M. Drumont convie le peuple algérien à un nouveau 1789; je lui rappelle les principes de 1789 qui font la *société moderne. Ces principes sont : « Sécularisation de* » l'Etat, liberté de conscience, liberté de justice, égalité poli- » tique. » (Triple salve d'applaudissements au centre et sur toute la gauche.)

Je m'adresse maintenant à cette Algérie, si riche, si forte, si belle. Là sont des frères, des amis ; je suis sûr, qu'en évoquant chez eux des sentiments de justice, d'humanité, de liberté, en leur demandant de permettre le sacrifice de quelques uns de leurs griefs et de leurs rêves, en leur disant que, dans la vie sociale, il faut chercher ce qui approche et non ce *qui sépare, j'ai confiance que je serai entendu et que ces* frères d'Algérie ne resteront pas sourds à l'appel de la mère-patrie. (Triple salve d'applaudissements sur presque tous les bancs. Longue émotion.)

M. Dupuy est l'objet d'une ovation enthousiaste: il a obtenu réellement un très gros succès.

L'AFFICHAGE

Cris sur divers bancs : L'affichage ! L'affichage !

M. Drumont monte à la tribune pour le demander.

M. Dupuy, dit-il, a proclamé éloquemment les principes de 1789.

M. de Cassagnac. — Que vous violez tous les jours ! (Applaudissements à droite).

M. de la Ferronnays. — Que vous foulez aux pieds ! (Protestations violentes.)

M. Lasies. — Oui, cyniquement.

M. Dumont. — Elevons nous au dessus des querelles mesquines.

M. de Cassagnac. — Le baiser Lamourette. (Rires et applaudissements à droite.) L'affichage est ordonné à mains levées.

Intervention de M. l'abbé Lemire

M. l'abbé Lemire. — Je tiens à protester, de toute mon indignation, contre l'accusation que les socialistes ont adressée tout-à-l'heure aux catholiques. (Interruptions violentes à l'extrême gauche.)

Vous ne me ferez pas quitter la tribune. Vous ne m'empêcherez pas de dire que les catholiques sont de bons Français, de bons patriotes ; que, jamais, ils n'ont refusé l'impôt du sang. (Vifs applaudissements à droite; nouvelles interruptions à l'extrême gauche.)

Un apôtre aussi, contre l'Eglise, d'autres accusations non moins infâmes. Je déclare que, dans les périodes violentes, où les passions aiguisaient les populations contre les Juifs, l'autorité qui s'est toujours interposée pour les protéger, c'est le Pape ! (Huées à l'extrême gauche, couvertes par les applaudissements chaleureux de la droite.)

M. Aynard approuve et applaudit.

L'abbé Lemire, aux socialistes. — Nous discuterons quand vous voudrez. Nous prêtres, nous catholiques, nous resterons toujours fidèles à notre idéal de justice, de liberté, d'humanité. (Triple salve d'applaudissements à droite et en partie au centre.)

La courageuse et éloquente protestation de l'abbé Lemire a produit une profonde émotion.

LES ORDES DU JOUR

M. Drumont a déposé un ordre du jour : M. Rouanet aussi ; MM. Bérard-Delaporte en déposent un ainsi conçu : « La Chambre, approuvant les déclarations du Gouvernement conformes aux principes de 1789, et comptant sur lui pour faire respecter la liberté de conscience et la sécurité des personnes et des propriétés en Algérie, passe à l'ordre du jour. »

M. le Président du Conseil. — Le gouvernement accepte cet ordre du jour.

M. Amiez tient à déclarer que M. Lutaud a été un des meilleurs préfets des Côtes-du-Nord. (Protestations violentes sur divers bancs).

L'ordre du jour Bérard est mis aux voix ; il est adopté par 436 voix, contre 10. (Applaudissements prolongés et rires).

M. Firmin Faure demande qu'on y ajoute : « En comptant sur lui pour appliquer l'ordre du jour du 16 décembre 1898, qui a suivi l'interpellation d'Ernani ».

Cette adjonction est repoussée à mains levées.

Sur la demande de M. Delaporte, la Chambre décide que l'ordre du jour sera inséré à la suite du discours dont elle ordonne l'affichage.

Demain séance à neuf heures : la séance est levée à sept heures vingt.

L'INTERPELLATION SUR L'ALGÉRIE

(D'un correspondant particulier)

Paris, 23 décembre. — On peut, sans partager l'exécration de M. Drumont pour la race juive, avoir sur la crise algérienne, son origine et ses conséquences, une opinion très nette. On peut croire, par exemple, que le décret rendu par Crémieux, en 1871, en faveur de ses coreligionnaires, et qui conféra en bloc à tout un tas de juifs, sortis on ne sait d'où, la nationalité française, fut la plus détestable des mesures et que son abrogation s'imposera à bref délai.

Mais parce que l'on a ce sentiment très vif que notre colonie algérienne souffre d'un mal qui a son origine dans cette intempestive naturalisation, il ne s'en suit pas que l'on doive approuver sans contrôle les manifestations tapageuses auxquelles se livrent, presque quotidiennement, les antisémites algériens.

Ayant chassé de la mairie d'Alger tout élément d'influence juive, le parti antisémite pouvait faire une halte dans la victoire et se préparer dans le calme à de nouvelles conquêtes.

Elu maire d'une grande ville à l'âge où d'ordinaire on quitte les bancs de la Faculté, M. Max Régis aurait pu savourer un instant son triomphe hâtif, mais chez lui l'agitateur n'a pas su faire place, même pour quelque temps, au magistrat municipal, et alors que le premier de ses devoirs était d'assurer la tranquillité de la grande cité algérienne, alors que son nouveau rôle devait l'inviter à ramener le calme dans les esprits, il n'a pas craint d'aller dans une réunion publique ameuter la foule contre le gouverneur général de la colonie.

En présence d'une pareille attitude, le préfet d'Alger a usé des pouvoirs que lui conférait la loi ; il a suspendu M. Max Régis pour un mois.

Le ministre de l'intérieur, estimant que l'incartade à laquelle s'était livré le maire d'Alger, comportait une sanction plus grave, a porté à trois mois la peine de la suspension.

On peut discuter sur l'opportunité de la mesure, mais il est difficile de nier sa légitimité. En l'appliquant, le gouverneur n'a fait qu'user, sous sa responsabilité, des pouvoirs que lui confère la loi, de même qu'il n'a fait qu'user d'un droit légitime en appelant l'ancien préfet de la Haute-Garonne, M. Lutaud, à la préfecture d'Alger.

En interpellant le gouvernement sur la suspension de M. Max Régis, M. Drumont ne se faisait pas d'illusion, il l'a lui-même déclaré, il ne pouvait pas s'en faire, pas plus que M. Firmin Faure, qui interpelle le ministre de l'intérieur à propos de la nomination de M. Lutaud.

M. Drumont avait au moins un semblant de prétexte, car il peut estimer qu'en suspendant le maire d'Alger, le gouvernement a pris une décision inopportune ou même a outrepassé ses droits, mais M. Firmin Faure, quelle raison a son interpellation ? M. Lutaud n'a pas encore pris ses fonctions de préfet d'Alger ; M. Firmin Faure en était donc réduit à lui faire un procès de tendances.

Nous ne notons que pour mémoire l'interpellation de M. Rouanet jointe à celles des députés algériens sous le couvert de dénoncer les excès de l'antisémitisme.

L'orateur socialiste est venu faire le procès de l'église, des temps mérovingiens à nos jours. Il a d'ailleurs une façon à lui décrire l'histoire, M. Rouanet ! Ainsi, à la lumière des *faits, il a découvert* que ce sont les évêques et les moines qui ont inventé le régime spécial aux juifs, parce qu'ils pouvaient de la sorte se servir des juifs pour pressurer les chrétiens ! Après celle-là !.....

Dans sa réponse, M. Dupuy, avec son ordinaire habileté, a remis toutes choses au point. Tout en désapprouvant la campagne antisémite, surtout dans ses manifestations, il a reconnu les effets désastreux de la naturalisation automatique, énuméré les mesures prises pour réparer ses effets; décrets contre l'usure, conseil supérieur de l'Algérie, etc, et fait appel au concours des Députés Algériens pour travailler avec le gouvernement à la pacification et au développement de notre grande et belle colonie.

Ce discours a produit sur la Chambre une telle impression qu'elle a décidé l'affichage en Algérie et a voté, à une imposante majorité, un ordre du jour de confiance dans le Gouvernement.

SARRAZANAS.

AGENDAS 1899

On trouve un bel assortiment d'Agendas commerciaux à la librairie du JOURNAL DE ROUBAIX, 71, Grande-Rue. 41828

FEUILLETON DU 25 DÉCEMBRE 1898. — N° 47

LES BANDITS DE PARIS

LA TUEUSE D'ENFANTS

PAR AUGUSTE GEOFFROY

XX

La fin des maudits

» Et Maxime semblait se pencher sur cette tête » émergeant du lac de boue, essayer de la soulever, » de tirer le buste et le corps hors de ce moule qui » les emprisonnait ; se pencher et se courber sur la » chaussée pour écouter les paroles de l'englouti, le » réconforter, lui dire d'avoir du courage, qu'on » allait venir. »

Puis en effet M. de Genevreuse revenait au pas de course vers sa femme, l'envoyait prendre sa place auprès de l'englouti, pendant que lui même, avec de grands gestes et des appels, accourait au château.

» Mon Dieu ! Mon Dieu mais ils allaient le sauver, » le tirer de là ! Et lui par vengeance, lui Citron » dirait tout ! Elle était perdue, elle échouait au port ! » Dans dix minutes on saurait qu'elle était la tueuse » d'enfants de Vaugirard, si même Maxime ne le » savait déjà ! Mon Dieu que faire ! Où aller ? »

Et la jumelle tremblait dans les mains de Madame Adèle, éperdue, congestionnée, frissonnante.

Citron aux trois quarts étouffé, presque mort, ne cherchant en toutes choses que la branche du salut à laquelle s'accroche le noyé, Citron n'avait pu encore rien dire à M. de Genevreuse penché sur lui, l'interrogeant, rien qu'un dernier : « Au secours ! Au secours ! Pitié ! Pitié ! »

Mais pendant que M. Maxime traversait les pelouses, appelant ses gens à l'aide, l'englouti de là-bas sentit qu'il coulait, qu'il coulait à fond, que jamais il n'aurait la résistance suffisante pour attendre qu'on le tirât du gouffre ; ses derniers efforts pour fixer l'attention des arrivants, pour se rapprocher d'eux par la volonté, ses derniers efforts avaient déterminé un affaissement subit dans les couches de boue et à cette heure le mélange de glaise de sable, de végétaux pourris, d'eau saumâtre lui comprimait le menton.

» Encore vingt secondes et la mortelle bouillie » s'engouffrerait avec des flou flou dans sa bouche, » dans sa gorge, lui boucherait le nez, l'aveuglerait, » lui recouvrirait la tête d'un capuchon ; il n'y avait » plus rien à faire, il allait mourir.

» Il allait mourir à trente ans ! Mourir avec un » bel avenir d'escarpe devant les mains, avec de » l'argent de sa famille plein les poches, au moment » de faire chanter le château des Peuplliers de plu- » sieurs centaines de mille francs. C'était avoir du » guignon ! Malheur de malheur ! Oh il ne mourrait » pas sans se venger, sans se venger de celle qui le » faisait mourir, mourir après avoir été sa complice! » Non, non, non il n'étoufferait pas comme ça avant » d'avoir hurlé ce qu'il savait, hurlé la vérité san- » glante, la vérité qu'il eût vendue si cher, le secret » d'assassins qui lui eût fait de belles rentes pour le » restant de ses jours, des rentes payées par ce » même château des Peuplliers où il allait mourir !!! »

Cette tête grimaçante de démon qui s'agitait sur la boue herbeuse de l'étang faisait horreur à Lydie Huriot laquelle en restait éloignée, n'osait approcher avec le pressentiment que quelque nouveau drame se cachait sous cet affreux accident.

Cependant Maxime, Gustave, le jardinier, le cocher munis de planches, de cordes, de pelles, d'une échelle revenaient toujours courant : et invinciblement attirée, voulant savoir, entendre, s'assurer, préférant tout à une horrible incertitude, Madame Adèle les suivait, à dix pas, derrière.

On n'avait guère le temps de s'occuper d'elle, de remarquer sa présence.

M. de Genevreuse tenant une bouteille d'eau de vie à la main avait fait jeter une planche sur la boue desséchée et il s'était glissé jusqu'à la tête de Citron dans la bouche duquel il insinua le goulot de la bouteille.

Il voulait lui réchauffer le sang glacé par son séjour dans l'humidité, lui tendre les nerfs, lui conserver un reste de souffle jusqu'à ce qu'on l'eût dégagé extrait de sa gangue, ramené à l'air avec des cordes.

Citron lut avidement, avidement, serrant à la briser, de sa mâchoire crispée par un spasme tétanique, le goulot de la bouteille.

On jetait des planches autour de lui, on enlevait des pelletées de boue ; mais sans doute que ses pieds avaient dépassé la couche de glaise, étaient arrivés à la nappe d'eau de l'ancien étang et qu'alors aucun obstacle ne ralentissait plus son enfoncement.

Car visiblement il se mit à disparaître, à glisser entre les mains boueuses des hommes qui s'évertuaient à lui maintenir la tête hors du trou.

Alors l'assassin des bords de la Seine, l'étrangleur du pauvre cher petit garçon au paletot de velours ne cria pas, mais hurla, hurla d'une voix que purent entendre les servantes massées sur le devant du château et suivant de loin les péripéties du sauvetage.

Il hurla : « Genevreuse !... Adèle Jobard !... » Ou re Maternelle... Vaugirard... Tueuse d'en- » fants... Fortune de sang... Tueuse d'enfants Adèle » Jobard...Tueuse d'enfants... Echafaud... Maudite... » Maudite... Maudite Genevreuse tueuse d'enfants... » Maudite !!!... »

Et subitement sa tête disparut, disparut, se recouvrit de boue; il coulait à pic.

A ses hurlements un cri avait répondu, cri de folie poussé par Madame Adèle.

Alors seulement les assistants se retournèrent, virent qu'elle était là, puis restèrent muets d'épouvante.

Ce qu'ils apercevaient leur sembla plus terrifiant encore que l'engloutissement de la tête.

Madame Adèle avec ses cheveux dénoués, ses jupes retroussées, dansait une gigue effrenée en chantant : « Do, do, dodo, l'enfant do, dodo, do !... » L'enfant do, l'enfant do, l'enfant aura du lolo !... » Do, do, do !!! »

Puis presque aussitôt elle se mit à courir du côté du château avec une vitesse surhumaine, fonçant en avant comme un sanglier poursuivi par une meute, et hurlait à son tour ainsi que Citron hurlait quelques secondes auparavant : « Tous ! Tous ! Il faut » les tuer tous, les enfants, tous, tous ! Voici la » tueuse, la voilà ! Gare, gare, où sont-ils qu'elle les » tue, la tueuse, tous, tous, tous !!! »

Gustave et les domestiques s'acharnèrent à lutter contre l'engloutissement absolu de l'étranger disparu dans la vase de l'étang, pendant que Maxime de Genevreuse et s